



# Questions ?

## REVENDICATIONS D.P

# Réponses !

### QUESTIONS JANVIER 2014

1. NCV3: Poste de contrôle: Le manipulateur étant HS l'opérateur est contraint de faire plus d'effort sans une baisse de production : une solution doit être trouvée au plus vite !!  
**Réponse de la Direction** : Le manipulateur a été en panne une dizaine de jours car il manquait une pièce de réparation. Il est à nouveau actif et réparé depuis lundi 20/01/2014
2. NCV3: Peut-on faire un contrôle des emballages avant leur mise en place en ligne car beaucoup sont détériorés ?  
**Réponse de la Direction** : La procédure logistique demande bien à ce que les emballages soient contrôlés au déchargement du camion. Un rappel des procédures à respecter sera fait par les responsables à la Logistique.
3. Maintenance : Pourquoi embaucher des externes alors qu'il y a des apprentis disponibles fin août ?  
**Réponse de la Direction** : Ces embauches sont nécessaires pour pallier le départ proche de certains salariés de la maintenance. Les apprentis en place sont encore en formation par alternance et ce jusqu'à la fin de leur contrat fin août. Leur situation sera examinée à ce moment-là.
4. PTC: W204: L'un des marquages sur les pièces est passé dans la gamme de travail, pourquoi n'a t'on pas baissé la production lors de la mise en place des marquages car cela rajoute toujours plus de charge de travail pour l'opérateur ?  
**Réponse de la Direction** : Cette opération supplémentaire est intégrée dans le concédé qu'il y a sur ce projet.
5. PTC : La CFTC demande le paiement intégral des 2 primes TPM pour l'ensemble personnel des PTC  
**Réponse de la Direction** : La prime a été versée à tous les salariés qui répondaient aux critères de versement. Comme cela a déjà été signalé le mois dernier, une harmonisation des règles de versement sera mise en place dans les prochains mois.
6. PTC : Où en est l'étude sur le poste ravitailleur, va t'on enfin mettre une deuxième personne ?  
**Réponse de la Direction** : Une deuxième personne va être mise en place. Cela sera ajusté au fur et à mesure en fonction des évolutions des secteurs échangeurs électriques et mécaniques. Il faudra encore répartir les tâches entre les 2 ravitailleurs.
7. PTC : Chargement direct : A quand sa mise en place et va t'on supprimer un poste de cariste ?  
**Réponse de la Direction** : le chargement direct est en place depuis le début de l'année et qu'il n'a entraîné aucune suppression de poste.
8. PTC : Poste de cerclage : A quand la mise en place du poste de cerclage automatique ?  
**Réponse de la Direction** : Pour pouvoir mettre en place le poste de cerclage, nous devons réimplanter la ligne. Cette réimplantation ne sera faite que lorsque l'emballage des CDC W222 sera mis en place par la logistique (passage de Gibox à MU5). Nous attendons les délais de ce service pour démarrer les réimplantations.



## REVENDICATIONS D.P

9. PTC : Salle propre : Le personnel souhaite faire des rotations avec les autres lignes !  
**Réponse de la Direction** : Personne n'a été voir le responsable de la salle propre dans ce sens. Elles sont invitées à se faire connaître auprès de leur responsable. Toutefois, comme cela a été dit en réunion d'expressions des salariés, les rotations devront être limitées afin de garantir le niveau de qualité du personnel.
10. PTC : Suite à la fusion avec les C.D.C, le personnel demande s'il sera amené à travailler dans ce secteur ?  
**Réponse de la Direction** : Les variations dans les commandes client et les aléas techniques nous obligent à adapter nos effectifs à ces évolutions. Il est donc possible que les opérateurs de l'usine sud travaillent sur différents secteurs. Actuellement, du personnel des échangeurs mécaniques travaille déjà aux PTC pour palier à l'absentéisme.
11. PTC: Pourquoi faire un roulement des TL en remplacement du manager qui n'a pas été remplacé, car il n'est pas évident de gérer une ligne ainsi que le management ?  
**Réponse de la Direction** : L'objectif est de faire un roulement pour faire progresser l'ensemble des techniciens sur la partie "encadrement d'équipe court-terme" en mettant en avant individuellement leurs axes de progrès. Ces points devront faire l'objet de progrès et cela profitera pleinement au technicien dans le cadre de son travail au quotidien. Cela permettra de tirer vers l'avant l'ensemble des personnes et peut-être de mettre en avant des individus pour de futurs postes. Ces explications ont été données à l'ensemble de l'encadrement concerné.
12. DIVERS : Vestiaire femme couloir DRH : Le personnel constate qu'il y a un manque de nettoyage ainsi que des fuites sur des conduites d'eau. Il faut y remédier au plus vite !  
**Réponse de la Direction** : Les problèmes doivent être signalés en temps réel. Lorsqu'une personne constate un problème de ce genre, elle doit prévenir son responsable qui établira un BT au service concerné.
13. DIVERS: De nombreux salariés se plaignent de recevoir leur fiche de paye dans des enveloppes ouvertes (non collés). La CFTC demande que cela ne se reproduise plus à l'avenir !!  
**Réponse de la Direction** : Ce problème s'est présenté une seule fois. Et le service RH l'a de suite fait remonter au prestataire.
14. ENSEMBLE DE L'USINE : Expression salariale: Beaucoup de salariés nous ont fait part de ne plus avoir le temps de s'exprimer lors de ces réunions. La CFTC demande à la DRH de faire en sorte que les salariés puissent s'exprimer lors de ces réunions !  
**Réponse de la Direction** : un point sera refait avec les différents responsables pour que l'organisation matérielle des réunions permette à chacun de s'exprimer.
15. ENSEMBLE DE L'USINE : La CFTC demande à la DRH de faire stopper l'agissement de certain managers qui font miroiter une éventuelle embauche car cela va créer des conflits !!  
**Réponse de la Direction** : Rien n'a encore été lancé concernant les embauches d'opérateurs. Il n'y a pas lieu de faire des promesses, ce processus d'embauche sera entièrement piloté par les Ressources Humaines.

### Cas particuliers